

Lettre INFOS

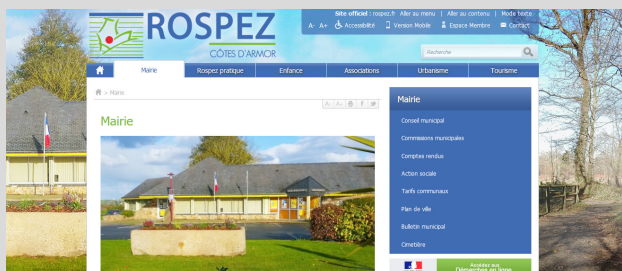


MAIRIE DE ROSPEZ



<http://www.rospez.fr/>

UN NOUVEAU SITE INTERNET



Rospéziens,
Rospéziennes,

Depuis plusieurs années nous avons pour habitude de réaliser un bulletin communal deux fois par

an. Au mois de janvier, après réflexion, l'équipe municipale a décidé de conserver l'édition d'un seul bulletin en début d'année, et de renouveler le site internet de la commune. Ce site est actualisé régulièrement et vous y trouverez toutes les informations relatives à la commune, il vous permettra également de réaliser l'ensemble de vos démarches administratives en ligne (vous aurez accès aux différents CERFA : permis de construire, déclaration préalable, vente de véhicule...). En ce mois de juillet, après une année d'études, notre projet salle des fêtes est finalisé. Nous avons, avec l'architecte, estimé le projet à 1 074 000 €. A l'ouverture des plis le montant global des travaux s'élevait à 1 181 232 €. Nous avons donc choisi de négocier l'ensemble des lots et le Conseil Municipal a pu attribuer le marché aux différentes entreprises retenues pour un montant de 1 127 510 €.

Espérant que cette nouvelle formule « lettre infos » et le nouveau site ROSPEZ.fr, répondent à vos attentes.

Je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et tous,

Jacques ROBIN,
Maire de ROSPEZ

LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES

ATTRIBUTION DES LOTS

Lot 1 : désamiantage-NICOL	Lot 2 : démolition-NICOL
Lot 3 : VRD-TLTP	Lot 4 : gros oeuvre-LACHIVER
Lot 5 : charpente-DILASSER	Lot 6 : couverture-SMAC
Lot 7 : menuiserie ext-RAUB	Lot 8 : serrurerie-SODIMETAL
Lot 9 : menuiserie int-MOTREFF	Lot 10 : cloisons-CARN
Lot 11 : cloisons indus-VSA	Lot 12 : plafond-GUIVARC'H
Lot 13 : peinture-LE GUEN	Lot 14 : carrelage-SARPIC
Lot 15 : plomberie-CSA	Lot 16 : électricité-AM ELEC
Lot 17 : équipement scène-A SCENIC	Lot 18 : cuisine-TEC HOTEL



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Du lundi au vendredi



Matin : 8h30 - 12h
Après-midi : 13h30 - 17h30

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

Maire :

Lundi : 10h - 12h
Jeudi : 10h - 12h
Samedi : 10h30 - 12h

Adjoint.e.s :

Sur rendez-vous
ou
Le Samedi : 10h30 - 12h

Nous contacter :

02 96 38 07 15

rospez.mairie@orange.fr

CABINET MÉDICAL

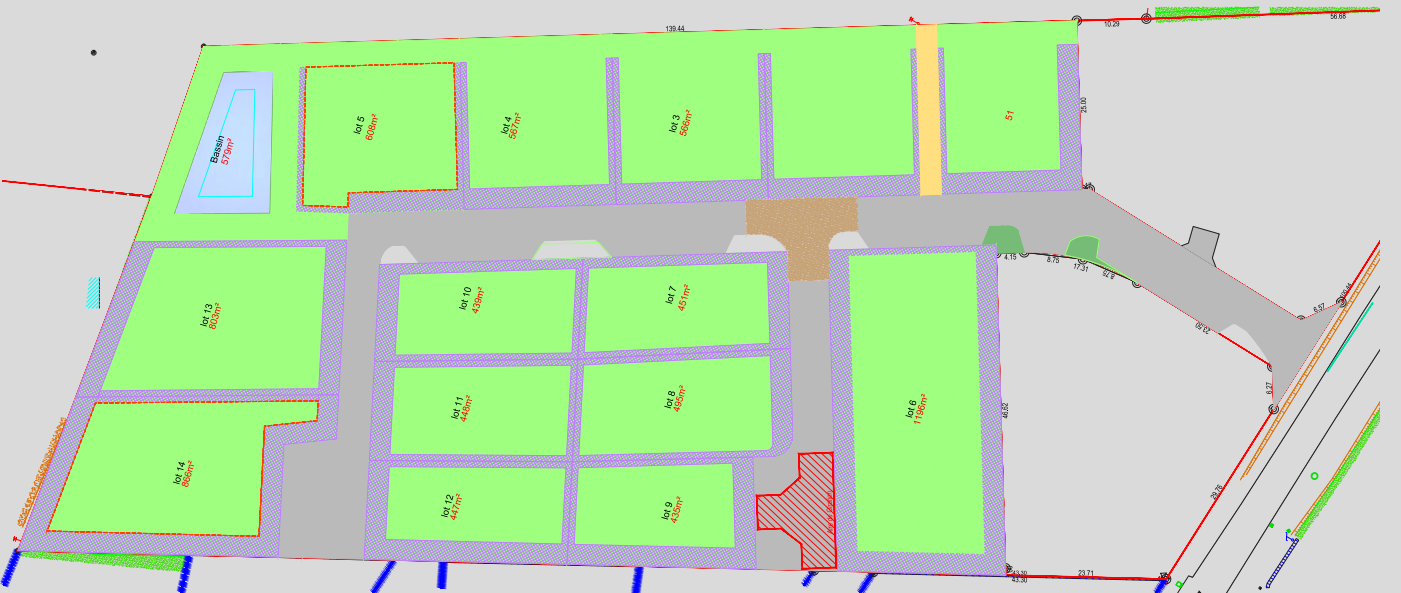
Cabinet Médical : 36 route de St Marc

Après 7 mois de travaux de rénovation et d'agrandissement, le Dr CHARDONNET a intégré ses nouveaux locaux. Depuis début juillet, les kinés et les infirmières ont également pu s'y installer. Ce cabinet est prévu pour accueillir un second médecin. En septembre prochain nous collaborerons avec les professionnels de santé pour la recherche d'un nouveau praticien.

- Dr CHARDONNET sur RDV au 02 96 21 86 92
- Les Kinés (Mme LE BOUGEANT et Mr LE PIERRES) sur RDV au 02 96 21 45 63 ou 06 42 02 22 29
- Les infirmières au 02 96 38 07 47

LOTISSEMENT LE GUINDY

Le nouveau lotissement, route de Quemperven, actuellement en cours de réalisation, permettra à 18 nouvelles familles de s'installer sur notre commune. Pour tous renseignements ou réservation de lot, s'adresser en Mairie ou à LTC.



OBJETERIE = déchèterie + recyclerie

L'objèterie de Buhulien est ouverte depuis le 3 avril dernier. Elle est composée de trois espaces : une déchèterie, une recyclerie et une plateforme de stockage bois. Alors que la déchèterie vient tout juste d'ouvrir, la recyclerie ouvrira en septembre. L'ensemble de ces services constitue une déchèterie où la présence d'une recyclerie vient donner une nouvelle dimension aux objets. Désormais, l'accent est mis sur la valorisation et le réemploi des objets.

Ouverte de 9H00 à 19H00 - le dimanche de 9H00 à 12H00
Objèterie Z.A Buhulien : 02 96 13 34 22

STRUCTURE ÉCOLE

Le conseil municipal a validé l'achat d'une nouvelle structure pour les enfants de l'école maternelle qui sera installée dès la rentrée scolaire 2017. Cette structure a été choisie en concertation avec les parents, les enseignantes, la mairie et l'amicale laïque (qui participe à son financement).



FRELON ASIATIQUE

Le territoire de la commune est touché par la prolifération du frelon asiatique. Il représente aujourd'hui une menace pour la biodiversité et a été classé espèce exotique envahissante et nuisible.

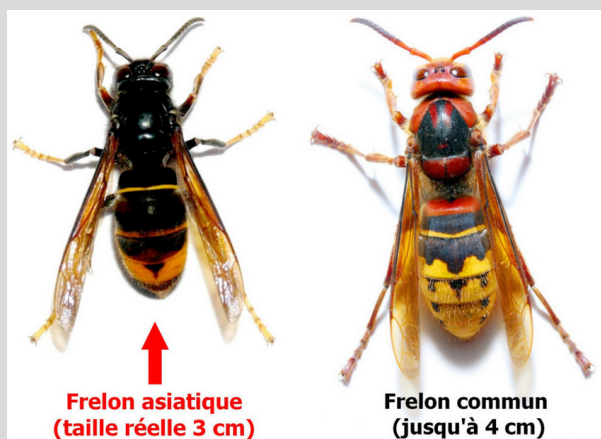
Au vu de la recrudescence des nids cette année la commune de Rospez a choisi de prendre à sa charge les interventions pour la destruction de nids sur le domaine public et de subventionner les interventions réalisées sur le domaine privé à hauteur de 15€ par nid primaire et 25€ par nid secondaire. Après accord du propriétaire pour intervenir, la commune lui facturera la part non subventionnée. Plus d'informations sont disponibles en mairie et sur le site rospez.fr



Nid primaire
(environ 15 cm)



Nid secondaire
(environ 80 cm)



ALLÉES DE BOULES



Compte-tenu de la vétusté des allées de boules, le Conseil Municipal a décidé de rénover la totalité des allées ainsi que les mains courantes. L'ensemble des travaux a été réalisé en régie par le personnel communal.

8 MAI 2017

La commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée au monument aux morts le lundi matin en compagnie des élus, des porte-drapeaux et de nombreux Rospéziens.

A l'issue de la cérémonie les anciens de la commune se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le repas annuel offert par le CCAS.



REMISE DES CALCULATRICES POUR TOUS LES CM2



Comme tous les ans, en fin d'année scolaire le Conseil Municipal et l'Amicale Laïque offrent aux élèves de CM2 une calculatrice pour leur entrée en 6ème, en présence de Madame RICHARD enseignante des CM2 et Madame BELLANGER directrice du groupe scolaire Edouard Luby.

BIBLIOTHÈQUE ET BOÎTE À LIVRES

La bibliothèque sera fermée du 15 juillet au 26 août inclus.

La boîte à livres, juste devant la mairie, reste à votre disposition pour y emprunter des livres ou en déposer.

RENTÉE DES CLASSES

La rentrée des classes aura lieu le 4 septembre 2017.

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS
RENDEZ-VOUS POUR LE PARDON DE ROSPEZ
LE PREMIER WEEK-END DE SEPTEMBRE